



Tableaux Avancement 2012 « IDIV » : **après la CAP Centrale du 7 juillet 2011** **(Gestion Publique)**

Les CAP Centrales se sont réunies le 7 juillet pour déterminer les candidats retenus pour les **Tableaux d'Avancement 2012 à Inspecteur Divisionnaire de classe normale et hors classe.**

Au niveau départemental, les représentants **FO-DGFIP** s'étaient (pour le moins) étonné, lors de la réunion informelle du 10 juin dernier, des choix de la direction locale tant au niveau du respect de statuts et règles de gestion qu'au niveau des quotas (exemple : la direction locale ajoutant un quota pour la sélection IDIV Hors classe là où la DGFIP n'avait pas semblé opportun d'en imposer un...).

Pour le Tableau d'Avancement à **Inspecteur Divisionnaire "classe normale"** par mutation, les 6 dossiers proposés au niveau local ont été retenus selon l'ordre suivant (les 5^{ème} et 6^{ème} étant de nouvelles inscriptions) :

1. DESCCELLIERS-HUE Véronique
2. CHARRARD Paule
3. BOULY Patrick
4. NATIVELLE Valérie
5. PETIT Wenceslas
6. VIAL Jean-Philippe.

Pour le Tableau d'Avancement à **Inspecteur Divisionnaire "hors classe"** par mutation, la CAP Centrale a très largement dû élaguer dans les propositions de candidatures retenues par la direction locale : la DGFIP et ses services gestionnaires ne peuvent passer outre les statuts et les règles de gestion.

Au final, la liste des collègues retenus pour le Tableau d'Avancement à Inspecteur Divisionnaire "hors classe" par mutation est la suivante :

- ADAM Gilbert,
- DELAFENETRE Gilles,
- DESGUET Hervé,
- FEUILLET Isabelle,
- MARTIN Jacqueline.

Les représentants **FO-DGFIP** en CAP Locale "Inspecteurs", avec l'appui de leurs représentants en CAP Centrale, ont eu finalement gain de cause puisque les 3 dossiers retoqués par la direction locale ont trouvé très logiquement grâce auprès de la CAP Centrale.

→ Attention aux opérations de propositions de poste qui se dérouleront entre la mi-juillet et la mi-août 2011 selon un calendrier non encore complètement arrêté.

Pour tout renseignement, appeler notre représentant en CAP locale au : **02-31-38-34-61**
ou encore en adressant un message à : fo.drftp14@dgfip.finances.gouv.fr